

L'Hebdo

L'info pratique **thouaréenne**

www.thouare.fr **N°9 - JUIN 2020**

La crise sanitaire demande aux citoyens comme aux collectivités de s'adapter temporairement. Votre journal municipal mensuel l'Écho, ne peut être imprimé ni distribué dans les conditions habituelles. C'est pourquoi, l'Hebdo paraît toutes les semaines, afin de suivre l'actualité et vous apporter de l'info pratique. Retrouvez-le dans vos commerces et sur thouare.fr. La Ville remercie les commerçants pour leur aide, qui permet d'assurer la continuité de l'information aux Thouaréens durant cette période.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UN CARREFOUR ROUTIER SÉCURISÉ AU NORD-EST DE LA VILLE

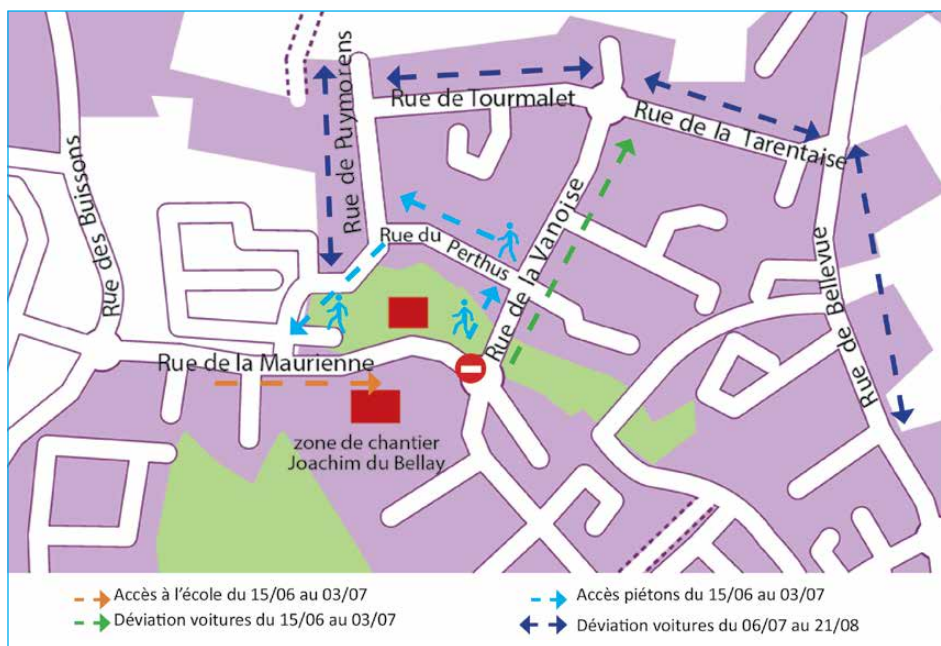


Les travaux de voirie à l'intersection des rues de Bellevue, des Chalonges et du chemin de l'Hermitage ont repris dès le premier jour du déconfinement progressif, le 11 mai dernier. « Le manque de civisme de certains conducteurs, le non-respect du code de la route et la vitesse trop élevée sur cet axe routier, nous ont poussé à débloquer un budget afin de réaliser ces travaux de sécurisation, opérés par Nantes Métropole. La situation était préoccupante. Il fallait agir ! » expliquent Monsieur le Maire Serge Mounier et Jean-Luc Derouin, adjoint délégué aux Infrastructures, travaux et transports. L'intersection a été sécurisée grâce à l'aménagement d'un terre-plein central obligeant les automobilistes à ralentir et à suivre la route. « Ce système oblige les conducteurs à rester sur leur axe et évite que la rue des Chalonges soit prise en sens inverse » précise Jean-Luc Derouin. Prochainement, l'aubette de bus sera déplacée rue des Chalonges pour garantir la sécurité des usagers du car scolaire. Un marquage au sol, avec un passage piéton, seront également réalisés.

TRAVAUX À VENIR

La rue de la Maurienne repensée

Dans la continuité du chantier d'extension de l'école Joachim du Bellay, la rue de la Maurienne sera entièrement réaménagée sur ce secteur. Les travaux débuteront le 15 juin. Ils ont pour finalité de garantir la sécurité des familles et fluidifier la circulation aux abords de l'école.



« Les travaux d'agrandissement de l'école Joachim du Bellay, nous donnent l'occasion de repenser la rue de la Maurienne. Nous avons souhaité privilégier les déplacements doux pour l'accès à l'école, afin de désengorger le secteur, lors des entrées et sorties de classes. Un cheminement piéton et une piste cyclable sécurisés seront aménagés, ainsi qu'un terre-plein central qui permettra de réduire la vitesse des automobilistes » explique Monsieur le Maire, Serge Mounier. Un espace "arrêt minute" sera également réalisé pour déposer les enfants rapidement, devant la porte de l'établissement scolaire.

Circulation déviée à partir du 15 juin

À partir du 15 juin jusqu'au 3 juillet, la rue de la Maurienne sera accessible uniquement en sens unique. Le passage des véhicules sera possible de la rue des Buissons vers l'école Joachim du Bellay. Les piétons pourront accéder à l'école, mais le cheminement se terminera au niveau de l'établissement scolaire et ne se poursuivra pas au-delà. Une déviation pour les véhicules sera mise en place par les rues de la Vanoise, de Tourmalet et de Puymorens. Les piétons venant du côté ouest (rue de la Vanoise), devront emprunter les rues du Perthus et de Puymorens pour contourner le chantier. Durant les vacances scolaires, soit du 6 juillet au 21 août, la rue de la Maurienne sera entièrement fermée à la circulation pour la réalisation de travaux de terrassement, d'assainissement et des aménagements. Une déviation sera mise en place par les rues de Bellevue, de la Tarentaise, de Tourmalet et de Puymorens.



La restauration scolaire sera de nouveau assurée à compter du lundi 15 juin. Pensez à inscrire votre enfant 48h à l'avance, via votre espace famille.

ORGANISATION SCOLAIRE : NOUVEAUTÉ

La cantine assurée dès le 15 juin : pensez à inscrire votre enfant

Depuis le 12 mai, les écoles primaires thouaréennes accueillent de nouveau leurs élèves. Cette réouverture décidée par Monsieur le Maire, Serge Mounier, en concertation avec les directions des écoles, les parents d'élèves ainsi que les services de la Ville, a permis le retour d'un tiers des effectifs, sur la base du volontariat. Fin mai, le Gouvernement communiquait de nouvelles annonces, pour la seconde phase du déconfinement national. Depuis, les réunions s'enchaînent entre les élus et chaque acteur de la vie scolaire locale, afin de répondre au mieux, aux besoins des familles, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. C'est pourquoi, en prenant en compte les contraintes fixées par le prestataire Convivio (reprise d'activité, délais de commande...), la restauration scolaire assurera les repas du midi, à compter du lundi 15 juin. D'ici cette date, le pique-nique fourni par les parents reste de mise. Pour que ce service municipal s'organise dans les meilleures conditions, il est demandé aux familles d'être prévoyantes et **de réserver les repas, via leur espace famille, 48h à l'avance en fonction des jours de présence de leur enfant** (plannings transmis par chaque école). Quant à l'organisation des autres services municipaux, elle est inchangée : l'accueil périscolaire perdure les matins dès 8h et les soirs jusqu'à 18h. Les mercredis restent réservés aux enfants des personnels prioritaires (inscription à service-education@mairie-thouare.fr).



Les menus du 15 juin au 3 juillet sont consultables en ligne, sur thouare.fr.



L'application officielle STOPCOVID pour smartphone, sera disponible dans les prochains jours, sur Google Play Store et Apple Store.

APPLICATION STOPCOVID

JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES

Parmi les annonces du Gouvernement, organisant la seconde phase du déconfinement progressif national, le Premier ministre a confirmé la mise à disposition début juin, de l'application STOPCOVID. Elle a pour objectif de compléter l'action des médecins et de l'assurance maladie, afin de casser les chaînes de transmission. Une fois téléchargée sur son téléphone, elle permettra d'informer tout citoyen qui a été en contact rapproché, soit à moins d'1 mètre de distance pendant au moins 15 minutes (par exemple dans les transports en commun ou dans un commerce), avec une personne utilisatrice de l'application et testée positive au virus. Le but est de permettre les prises en charge médicales nécessaires, dans les meilleurs délais, afin de réduire les risques de complications et d'éviter d'autres contaminations. Retrouvez toutes les informations sur le site gouvernement.fr/info-coronavirus/stopcovid.

LE POINT SUR...

L'ENFANCE / JEUNESSE : INSCRIPTIONS, RÉOUVERTURE ET INFOS ÉTÉ



Si votre enfant est né en 2017, pensez à effectuer son inscription en maternelle, auprès de la Mairie.

Les pièces à fournir sont : un justificatif de domicile, une photocopie du livret de famille (pages parentales et de l'enfant), la photocopie des vaccins à jour. Pour les familles qui le souhaitent, une permanence du service éducation se tient chaque mercredi en Mairie, de 9h à 12h.

La Maison des Jeunes (MDJ) rouvre ses portes à partir du lundi 8 juin.

Afin de répondre au protocole sanitaire en vigueur, deux créneaux d'accueil quotidien sont proposés : de 14h à 16h et de 16h à 18h, du lundi au vendredi. Dix jeunes au maximum pourront être présents sur place. Réservation obligatoire par mail à service.jeunesse@mairie-thouare.fr. À noter : chaque animateur sera muni d'un masque. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition sur le site.

L'Accueil de Loisirs sera ouvert tout l'été, de 8h à 18h. Les réservations et/ou annulations pour les mois de juillet et août, sont à effectuer sur votre espace famille avant le 15 juin.

Les places seront limitées, afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et conformément au protocole sanitaire imposé. En fonction des inscriptions et de l'organisation en découlant, le lieu d'accueil sera communiqué aux familles par mail, d'ici fin juin. À noter : ce service municipal ne sera pas assuré les 13 juillet et 31 août.

Tous les séjours été 2020 sont annulés, tous âges confondus.

Cette décision a été prise par la municipalité, afin de garantir la sécurité sanitaire des jeunes thouaréens comme celle des animateurs municipaux.